



Méthodologie «Suspects»

Statistiques policières de criminalité



Police

TABLE DES MATIÈRES

<u>«Suspects»: cadre méthodologique</u>	3
<u>Pourquoi?</u>	3
<u>Que signifie la notion de «suspect»?</u>	3
<u>Deux caractéristiques: le sexe et l'âge</u>	4
<u>Les rapports sur les suspects</u>	4
<u>Les rapports</u>	5
<u>Au niveau des faits : 4 rapports disponibles</u>	5
<u>Au niveau des suspects-fait : 4 rapports disponibles</u>	7

«SUSPECTS»: CADRE MÉTHODOLOGIQUE

POURQUOI?

Pour la première fois depuis la publication des Statistiques policières de criminalité (SPC), le lecteur peut consulter des rapports reprenant des informations relatives aux suspects. De cette manière, les statistiques criminelles répondent aux besoins et aux engagements exprimés dans la Loi Gender-mainstreaming (2007), le Plan d'action national de lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre 2015-2019, le Plan fédéral Gendermainstreaming 2015-2019, le Plan national de sécurité 2016-2019 et la Convention d'Istanbul (2011). Les données quantitatives relatives aux suspects jouent un rôle important tant dans la prévention que dans la lutte contre la violence liée au genre (violence contre les femmes, violence intrafamiliale, mariages forcés, etc).

Afin d'éviter des interprétations fautives ou des conclusions erronées, la première partie de ce document établit un cadre méthodologique à prendre en compte. Celui-ci a été élaboré par le Groupe de travail statistiques policières (WPS – *Werkgroep Politiestatistiek*). Les autres parties examinent concrètement les différentes composantes des rapports concernant les suspects.

QUE SIGNIFIE LA NOTION DE «SUSPECT»?

- Une première remarque fondamentale à formuler dans le cadre méthodologique est que la production de rapports concerne les personnes qui sont considérées comme «**suspect**» d'un délit au niveau policier. Que la personne en question soit effectivement coupable, en d'autres mots qu'elle puisse être considérée comme «**auteur**», c'est une qualification qui sera par après déterminée au niveau du système judiciaire pénal. Un suspect n'est donc pas, par définition, équivalent à un auteur.
- Les rapports sur les suspects, au sein des Statistiques policières de criminalité, sont limités aux «**suspects identifiés**», ce qui signifie que l'identité des personnes concernées est connue. Une simple description de la personne n'est donc pas suffisante (par exemple: «C'était un homme de grande taille d'une quarantaine d'années.»).
- Il ne suffit pas non plus qu'il y ait une **présomption de culpabilité** au niveau policier pour être repris comme suspect dans ces rapports. Seules les personnes qui sont associées à un fait par, entre autres, un **aveu**, une prise en **flagrant délit**, des **preuves matérielles**, etc. sont, dans cette optique, considérées comme «suspect». Il est donc fait usage d'une définition stricte de la notion de «suspect».
- Il va de soi que, pour certains délits, les suspects sont plus souvent identifiés que pour d'autres. Ainsi, le suspect est plus souvent identifié en matière de possession de drogue qu'en matière de cambriolage dans habitation.

DEUX CARACTÉRISTIQUES: LE SEXE ET L'ÂGE

Les rapports, à l'heure actuelle, se limitent à deux caractéristiques des suspects: le sexe et l'âge.

- L'**âge** du suspect est calculé sur la différence de temps entre la date de naissance du suspect et le moment où le fait a été commis (date de perpétration). Dans la première partie des rapports, une distinction est établie entre suspects **mineurs d'âge** et **majeurs** où, naturellement, le premier groupe recense moins de tranches d'âge que le second et donc apparaîtra souvent moins élevé dans les chiffres. Cet effet est encore renforcé par le fait que les suspects de moins de 14 ans ne peuvent être enregistrés dans la Banque de données nationale générale (BNG) que sur autorisation explicite d'un magistrat compétent. Dans la seconde partie de la publication, les rapports sont basés sur l'âge exact des suspects.
- Le **sexe** du suspect.

LES RAPPORTS SUR LES SUSPECTS

À première vue, réaliser des rapports sur les suspects peut sembler être une tâche aisée. Mais il s'agit en réalité d'un travail plutôt complexe. D'une part, plusieurs suspects peuvent être impliqués dans un même délit, d'autre part, un même suspect peut avoir commis plusieurs délits. Dans les statistiques policières de criminalité, les informations relatives aux suspects sont présentées de deux manières différentes:

- Dans la première partie des rapports (*partie «faits»*), on comptabilise le **nombre de faits** pour lesquels un certain type de suspect est impliqué, par exemple le nombre de cambriolages dans habitation pour lesquels au moins un suspect mineur d'âge identifié est impliqué. Le comptage est donc établi au niveau des faits et donc, dans ce sens, il s'agit, à strictement parler, non pas d'un comptage des suspects mais bien d'un comptage des faits.
- Dans la seconde, la partie graphique des rapports (*partie «suspects-fait»*), le **nombre de suspects** est comptabilisé en relation avec le nombre de faits qu'ils auraient commis, notion aussi appelée **«suspects-fait»**. Les suspects liés à plusieurs faits sont ici aussi comptabilisés plusieurs fois.

Cela représente 8 combinaisons de rapports possibles.

AU NIVEAU DES FAITS 4 RAPPORTS DISPONIBLES

1.1. Nombre d'infractions selon le sexe des suspects identifiés (par catégorie principale)

La deuxième colonne reprend, par catégorie principale, le nombre total de faits pour lesquels au moins 1 suspect est identifié. Ensuite, les chiffres sont scindés en fonction du nombre de faits auxquels un (ou plusieurs) suspect(s) masculin(s) ou féminin(s) est/sont couplé(s). Étant donné que, pour un certain nombre de faits, un suspect tant masculin que féminin peut être identifié, **aucun total** des colonnes «Hommes» et «Femmes» ne peut être calculé (car risque de doubles comptages!). Enfin, le rapport présente le taux du nombre de faits pour lesquels un suspect masculin et féminin est impliqué. Pour cela, le nombre de faits dans la colonne «Hommes»/«Femmes» est divisé par le total du nombre de faits avec au moins 1 suspect identifié. L'addition des deux taux peut, dans certains cas, donner un résultat supérieur à 100, étant donné que, comme déjà mentionné ci-dessus, pour certains faits, tant un suspect masculin qu'un suspect féminin est identifié, en conséquence de quoi cette addition ne peut pas être effectuée.

2016 trim1-trim3

Catégorie principale / Sexe	Nombre total de faits avec au moins 1 suspect identifié	Hommes	%	Femmes	%
Drogues	33 504	31 130	92,9%	3 039	9,1%
Vol et extorsion	24 384	19 299	79,1%	6 206	25,5%

Concrètement: la première ligne affiche le nombre de faits de drogues enregistrés pour lesquels au moins 1 suspect est identifié. Au total, on en compte 33 504. Pour 3 039 faits, au moins un suspect féminin était impliqué, ce qui représente 9,1% du total des faits pour lesquels au moins 1 suspect est identifié.

1.2. Nombre d'infractions selon le sexe des suspects identifiés (par figure criminelle)

2016 trim1-trim3

FC Vol moyen de transport

Figure criminelle / Sexe	Nombre total de faits avec au moins 1 suspect identifié	Hommes	%	Femmes	%
Vol de voiture	727	703	96,7%	46	6,3%
Vol de moto	57	54	94,7%	4	7,0%

Idem que pour le tableau 1.1 mais pour les figures criminelles. Remarque complémentaire pour le cas présent: aucun total par colonne ne peut être calculé. En effet, un même fait peut concerner plusieurs figures criminelles, comme par exemple dans le cas d'un vol de voiture au cours duquel les auteurs ont fait usage d'une arme, ce qui ne correspond pas seulement à un «Vol de voiture» mais aussi à un «Vol à main armée». Pour éviter les doubles comptages, les figures criminelles ne peuvent pas être additionnées.

1.3. Nombre d'infractions selon l'âge des suspects identifiés (par catégorie principale)

La deuxième colonne reprend, par catégorie principale, le nombre total de faits pour lesquels au moins 1 suspect est identifié. Ensuite, les chiffres sont scindés en fonction du nombre de faits auxquels un (ou plusieurs) suspect(s) mineur(s) d'âge ou majeur(s) est/sont couplé(s). Étant donné que, pour un certain nombre de faits, un suspect tant mineur d'âge que majeur peut être identifié, **aucun total** des colonnes «Mineur» et «Majeur» ne peut être calculé afin, de cette manière, d'éviter des doubles comptages. Enfin, le rapport présente le taux du nombre de faits pour lesquels tant un suspect mineur d'âge qu'un suspect majeur est impliqué. Pour cela, le nombre de faits dans la colonne «Mineur»/«Majeur» est divisé par le total du nombre de faits avec au moins 1 suspect identifié. L'addition des deux taux peut, dans certains cas, produire un résultat supérieur à 100, étant donné que, comme déjà mentionné ci-dessus, pour certains faits, tant un suspect mineur d'âge qu'un suspect majeur est identifié, en conséquence de quoi cette addition ne peut pas être effectuée.

2016 trim1-trim3

Catégorie principale / Age	Nombre total de faits avec au moins 1 suspect identifié	Mineur	%	Majeur	%
Drogues	33 504	3 227	9,6%	30 417	90,8%
Vol et extorsion	24 384	4 313	17,7%	20 988	86,1%

Concrètement: la seconde ligne affiche le nombre de faits enregistrés en matière de vol et extorsion pour lesquels au moins 1 suspect est identifié. Au total, ce nombre est de 24 384. Pour 20 988 de ces faits, au moins un suspect majeur est impliqué, ce qui représente 86,1% du nombre total de faits pour lesquels au moins 1 suspect est identifié.

1.4. Nombre d'infractions selon l'âge des suspects identifiés (par figure criminelle)

2016 trim1-trim3

FC Vol moyen de transport

Figure criminelle / Age	Nombre total de faits avec au moins 1 suspect identifié	Mineur	%	Majeur	%
Vol de voiture	727	142	19,5%	618	85,0%
Vol de moto	57	21	36,8%	39	68,4%

Idem que pour le tableau 1.3 mais pour les figures criminelles. Remarque complémentaire pour le cas présent: aucun total par colonne ne peut être calculé.

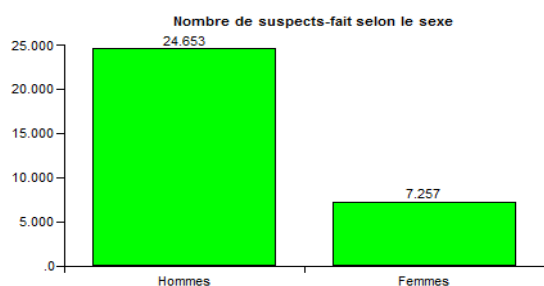
2.1. Nombre de suspects-fait selon le sexe des suspects identifiés (top 5 des catégories principales)

L'histogramme ci-dessous présente le nombre de suspects identifiés répartis en fonction de leur sexe. Ce graphique est établi pour les 5 catégories principales comptant le nombre de faits enregistrés le plus élevé pour les trois premiers trimestres de 2016 au niveau national.

Comme cela a déjà été mentionné ci-dessus, un même suspect ayant été lié à plusieurs faits est aussi comptabilisé plusieurs fois.

2016 trim1-trim3

Vol et extorsion



Concrètement: durant les trois premiers trimestres de 2016, on a comptabilisé 24 653 suspects masculins qui auraient commis un fait de vol ou extorsion.

2.2. Nombre de suspects-fait selon le sexe des suspects identifiés (top 5 des figures criminelles)

2016 trim1-trim3

Cambrassage dans bâtiment (total)



Idem que pour le rapport 2.1 mais pour les 5 figures criminelles pour lesquelles on a enregistré le plus grand nombre de faits au niveau national au cours des trois premiers trimestres de 2016.

2.3. Nombre de suspects-fait selon l'âge des suspects identifiés (top 5 des catégories principales)

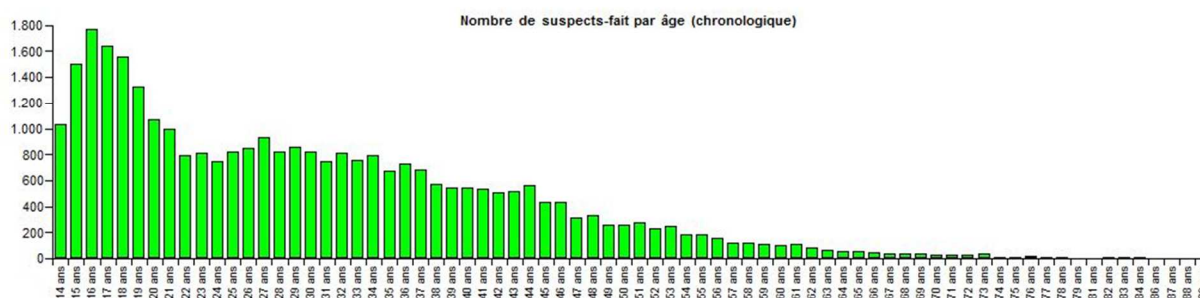
L'histogramme ci-dessous présente le nombre de suspects identifiés répartis en fonction de leur âge. Ce graphique est établi pour les 5 catégories principales comptant le nombre le plus élevé de faits enregistrés au niveau national pour les trois premiers trimestres de 2016.

Lorsqu'une personne, au cours d'une période déterminée, est suspectée d'avoir commis des faits tant avant son anniversaire qu'après son anniversaire, elle est comptabilisée pour les deux tranches d'âge. De même, lorsque l'individu est suspecté d'avoir commis plusieurs faits durant la même tranche d'âge, il sera comptabilisé pour chacun de ces faits.

Étant donné que les suspects de moins de 14 ans ne peuvent être enregistrés dans la BNG que sur autorisation expresse d'un magistrat, ils ne sont pas repris dans ce rapport. Les suspects de plus de 90 ans ne sont pas non plus pris en compte en raison de la rareté de leur présence et du risque éventuel d'encodage erroné.

2016 trim1-trim3

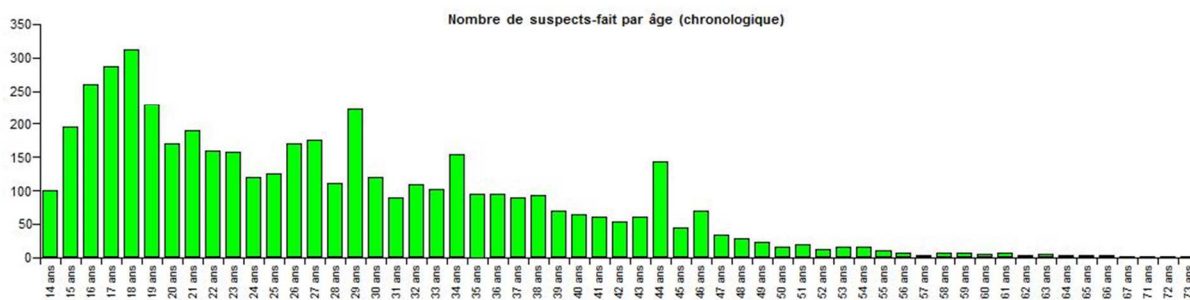
Vol et extorsion



2.4. Nombre de suspects-fait selon l'âge des suspects identifiés (top 5 des figures criminelles)

2016 trim1-trim3

Cambrilage dans bâtiment (total)



Idem que pour le rapport 2.3 mais pour les 5 figures criminelles qui ont compté le nombre le plus élevé de faits enregistrés pour les trois premiers trimestres de 2016.